

Les ressources humaines

Inscrite dans le cadre du Contrat d'objectifs et de performance 2019-2023, la politique de ressources humaines de l'ANSM a concrétisé en 2021, notamment avec la réalisation d'un premier baromètre social et la généralisation du télétravail, ses 5 axes stratégiques :

- Axe 1 : **accompagner le changement au sein de l'Agence**
- Axe 2 : **consolider les pratiques et renforcer le collectif managérial**

Réalisation d'un baromètre social

Dès fin 2020, l'Agence a lancé la formalisation d'un baromètre social conformément aux objectifs du COP. Co-construit avec les partenaires sociaux, ce baromètre a été déployé au premier trimestre 2021 et restitué aux représentants du personnel et à l'ensemble des agents à l'occasion d'un webinaire.

Ses résultats ont permis de dégager des actions qui viendront compléter le plan d'amélioration de la qualité de vie au travail et de prévention des risques psychosociaux, engagements forts pris par l'Agence depuis plusieurs années.

Déploiement massif du télétravail

Grâce au déploiement massif du télétravail, la continuité des missions a pu être assurée à l'Agence en 2021, deuxième année consécutive marquée par la crise sanitaire. Le protocole relatif aux conditions de travail, formalisé au cours du dernier trimestre 2020, a ouvert la possibilité aux agents, dont les missions le permettent, de recourir jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine en période normale et bien davantage en période de crise sanitaire.

Cette année, dans la poursuite des travaux initiés à l'automne 2020 dans le cadre du projet "déploiement

COP 2019
2023

Améliorer la qualité de vie au travail
pour renforcer la performance interne

indicateur n°23



Baromètre social réalisé

(cible 75% de réalisation du nouveau programme de travail RPS sur 2 ans)

indicateur n°24



94% d'agents en télétravail
(cible 35%)

- Axe 3 : **accompagner le développement professionnel collectif et individuel et anticiper les évolutions de métiers**
- Axe 4 : **renforcer la qualité de vie au travail et prévenir les risques psychosociaux**
- Axe 5 : **accélérer la modernisation et améliorer l'efficacité, tout en répondant aux obligations réglementaires.**

Malgré le contexte de crise sanitaire, les résultats sont positifs et traduisent une satisfaction globale importante au travail, une confiance en l'avenir et une activité particulièrement riche de sens pour une très large majorité des répondants. Les questions relatives à la relation managériale témoignent d'une confiance réciproque en forte progression sur ces dernières années. Ce baromètre souligne néanmoins également un sentiment de surcharge de travail important qui donnera lieu à une analyse approfondie en 2022, afin de mettre en place une régulation durable de la charge de travail.

optimisé du télétravail", des actions d'amélioration de l'ergonomie des postes de travail ont été menées par la mise à disposition de nouveaux équipements pour le domicile : 250 nouveaux PC portable, 500 écrans à domicile, 600 casques avec micro intégré, 250 sacs à dos, 150 haut-parleurs portable.

Déjà pratiqué depuis plusieurs années, le télétravail s'est définitivement imposé en 2021 comme une modalité de travail privilégiée et plébiscitée pour une majorité des agents, permettant une meilleure conciliation des temps personnels et professionnels.

